



Budget de fonctionnement 2022-2023

Université de Moncton

Faits saillants

Budget équilibré	Le budget pour l'ensemble de l'Université a un surplus de 1.2 millions de dollars.
Subvention provinciale	Suppose une augmentation de 1% de la subvention provinciale non restreinte.
Inscriptions	Étant donné l'incertitude de la pandémie, les inscriptions prévues sont stables.
Frais de scolarité	Les frais de scolarité pour l'ensemble de la population étudiante augmentent de 2%.
Entreprises auxiliaires	Légère diminution du surplus des entreprises auxiliaires.
Services aux étudiantes et étudiants	Augmentation significative dans les services aux étudiantes et étudiants par rapport au budget 2021-2022, surtout au niveau de bourses étudiantes.
Technologies	Investissements pour moderniser l'offre technologique et renforcer la capacité en matière de cybersécurité.
Ajustements non récurrents	Les réductions non récurrentes effectuées en 2020-2021 et 2021-2022 ont été remises au budget.
Contributions supplémentaires au fonds de pension	La contribution supplémentaire occasionnée par le déficit de continuité aux régimes de pension est estimée à un peu plus de 8 millions de dollars.

Sommaire du budget 2022-2023

	<u>Campus de Moncton</u>	<u>Campus d'Edmundston</u>	<u>Campus de Shippagan</u>	<u>Université de Moncton</u>
Revenus	99 816	13 690	15 195	128 701
Dépenses	<u>99 673</u>	<u>13 629</u>	<u>14 201</u>	<u>127 503</u>
Surplus / (Déficit)	<u><u>143</u></u>	<u><u>61</u></u>	<u><u>994</u></u>	<u><u>1 198</u></u>